

Enquête sur les stages avant le début de l'apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve

Rapport d'évaluation 2020

1. Introduction

Pour la quatrième fois, SAVOIRSOCIAL a réalisé un monitoring pour déterminer l'activité des assistant-e-s socio-éducatif/-ves durant la dernière année avant le début de leur apprentissage. Il s'agit concrètement de savoir combien d'apprenti-e-s ont effectué un stage de longue durée avant d'entamer leur formation professionnelle initiale. Les stages indépendants de la formation restent malheureusement une pratique très courante dans le domaine social. Le monitoring doit contribuer à éliminer cette difficulté d'accès à la formation d'assistant-e socio-éducatif/-ve.

Les apprenti-e-s ont été invité-e-s par l'école professionnelle ou lors des cours interentreprises à participer à l'enquête en ligne. Celle-ci a été réalisée de septembre à décembre 2020 auprès de tou-te-s les apprenti-e-s de première année, quelle que soit la variante de formation (formation initiale de 3 ans, formation raccourcie, formation selon l'art. 32, etc.) qu'ils et elles suivent. L'attention se concentre toutefois prioritairement sur la formation en 3 ans, parce qu'elle peut être suivie directement après la scolarité obligatoire.

2. Les résultats les plus importants

- En 2020, 2'553 personnes ont participé à l'enquête, ce qui représente 62,5 % de tous les apprenti-e-s de première année.
- 22.8 % (582) des répondant-e-s ont commencé leur apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve directement après la scolarité obligatoire, 77.2% (1'972) indirectement.
- Sur les 1'972 apprenti-e-s qui ne sont pas entré-e-s directement en apprentissage, un peu moins de 60 % (1'177 personnes) ont effectué au moins un stage de longue durée.
- 46% de tous les répondant-e-s ont effectué un stage de longue durée avant de commencer leur apprentissage (47% l'année précédente).
- Environ 82.5 % (2'104 personnes) des répondant-e-s sont de sexe féminin, 17.6 % (449) de sexe masculin.

3. Informations générales

2553 personnes au total ont participé à l'enquête¹.

3.1 Origine

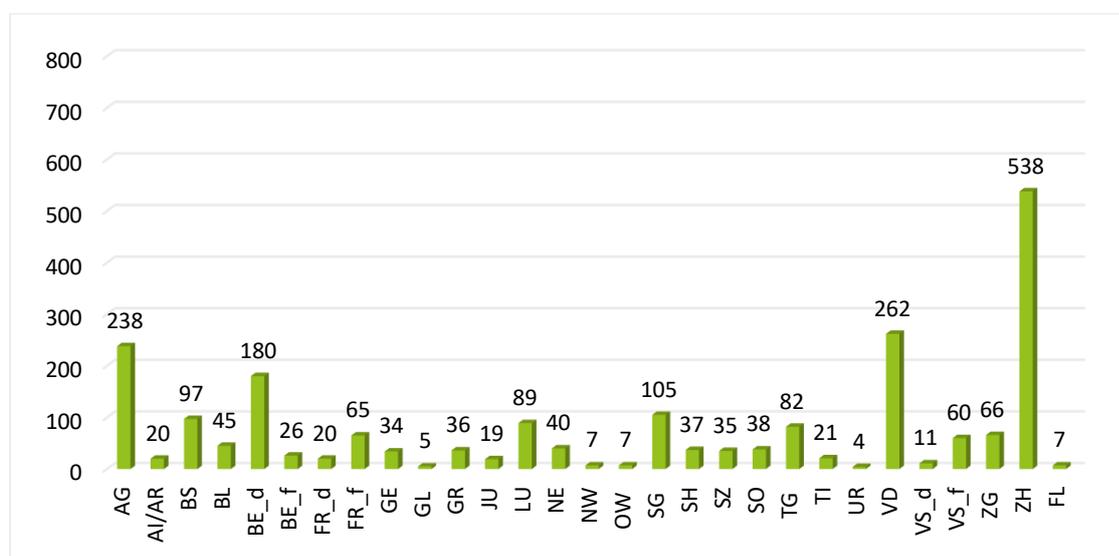
79 % des personnes interrogées (2'016 personnes) viennent de Suisse alémanique, près de 20 % (507) de Suisse romande et environ 1 % (28) du Tessin². En raison du très faible nombre de participant-e-s au Tessin (21

¹ À titre de comparaison, selon les données recueillies par SAVOIRSOCIAL, 4085 personnes ont commencé leur apprentissage d'ASE en 2020.

² Ou ont en tout cas rempli le questionnaire en italien. 6 d'entre elles ont indiqué que leur entreprise formatrice était située en dehors du Tessin (21) ou des Grisons (1). En ce qui concerne les autres langues, les entreprises formatrices sont situées dans la région

personnes, pour 112 nouveaux apprentissages en 2019), nous avons renoncé à une analyse distincte pour la Suisse italienne.

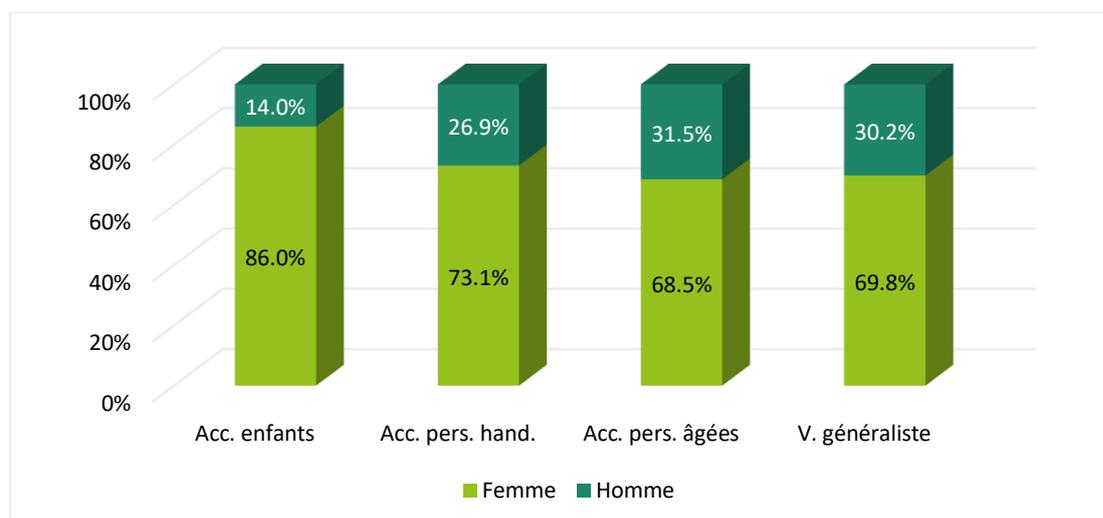
La répartition des participant-e-s par canton est la suivante :



III. 1 : Nombre de personnes interrogées par canton

3.2 Sexe

Environ 82.5 % (2'104 personnes) des répondant-e-s sont de sexe féminin, 17.6 % (449) de sexe masculin. En Suisse alémanique, 83 % (1'678) des sondé-e-s sont des femmes, contre 66 % (336) en Suisse romande. Au niveau des orientations, les ratios hommes/femmes sont les suivants :



III. 2 : Ratio hommes/femmes par orientation

Les ratios hommes/femmes n'ont quasiment pas changé par rapport au monitoring de l'année précédente.

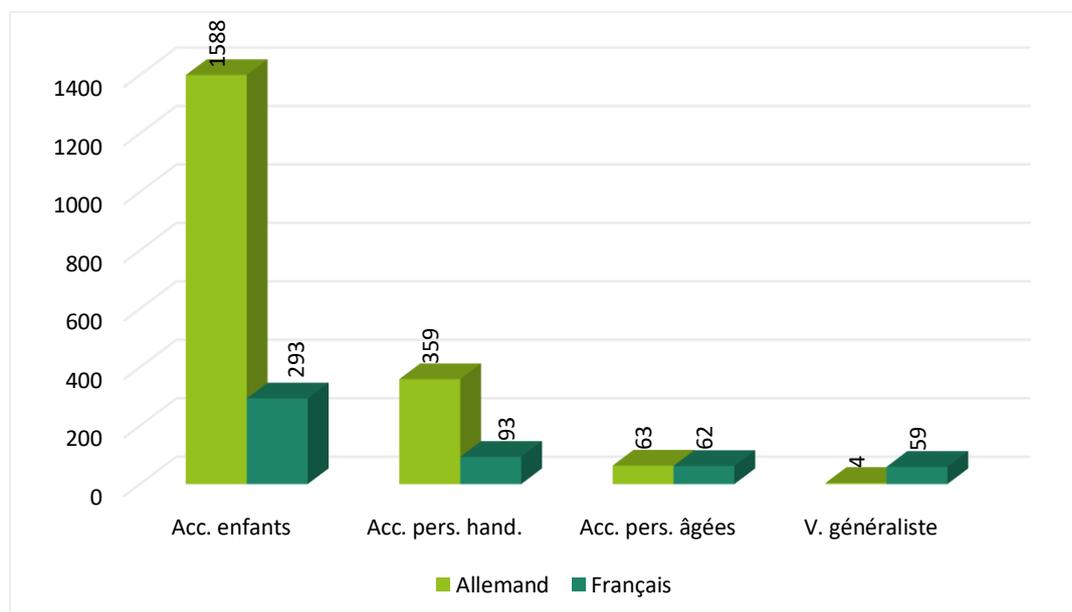
3.3 Orientation

Un peu plus de 74 % (1'899 personnes) des apprenti-e-s interrogé-e-s effectuent leur formation dans l'accompagnement des enfants, environ 18 % (464) dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, environ 5 % (127) dans l'accompagnement des personnes âgées et environ 2.5 % (63) ont choisi la

linguistique correspondante et l'on peut donc supposer que les répondant-e-s y vivent également.

variante généraliste.

Un coup d'œil aux régions linguistiques montre que les orientations y sont représentées différemment. Cela tient en partie au fait que certaines orientations (notamment la variante généraliste et l'accompagnement des personnes âgées) ne sont pas proposées dans l'ensemble des cantons ou régions.



Ill. 3 : Orientations choisies par les répondant-e-s par région linguistique

3.4 Variante de formation et modèle

Quelque 90.5 % (2'309) des répondant-e-s suivent la formation initiale de trois ans, près de 7 % (177), la formation raccourcie de deux ans. 1,8 % (46) suit une formation selon l'art. 32 et 0.8 % (21) suivent une autre variante de formation (validation, formation de 4 ans avec maturité professionnelle, p. ex.)³. La formation raccourcie⁴ ne concerne que 17 % environ des apprenti-e-s dans l'orientation accompagnement des personnes en situation de handicap, malgré leur âge comparativement plus élevé (cf. chapitre 2.5), et 7 % dans l'orientation accompagnement des personnes âgées, contre 4.3 % dans l'orientation accompagnement des enfants. Il s'agit sans doute là d'une représentation légèrement distordue⁵, du fait que la structure du questionnaire du monitoring était moins axée sur la formation raccourcie.

Par ailleurs, 97 % environ des sondé-e-s suivent une formation duale et 2.6 % une formation en école. Dans la variante généraliste, la formation en école concerne près de 32 % des répondant-e-s, contre 1.3 % dans l'accompagnement des personnes handicapées, 2 % dans l'accompagnement des enfants et environ 1.6 % dans l'accompagnement des personnes âgées.

3.5 Âge

25.5 % des participant-e-s sont né-e-s en 2003 (17 ans), 18 % sont âgé-e-s de 22 ans ou plus (année de naissance 1998 ou antérieure). Un peu plus de 16 % sont né-e-s en 2002 (18 ans) et quelque 18 % sont né-e-s en 2004 (16 ans). 3.4 % seulement sont né-e-s en 2005 ou après (15 ans).

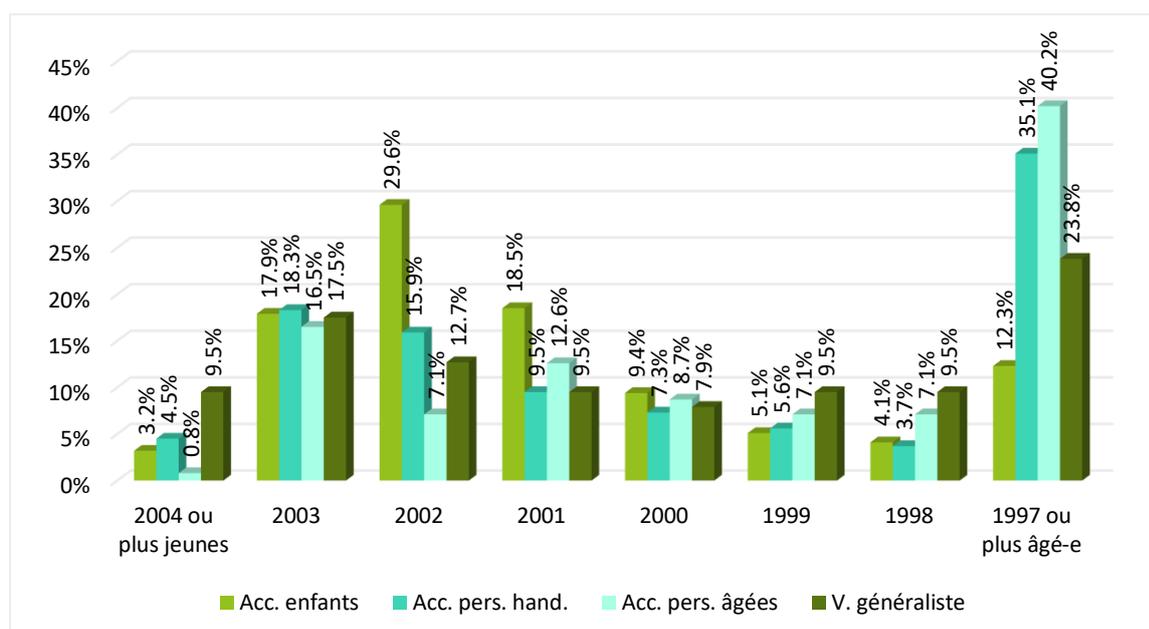
³ L'enquête se concentre sur la formation initiale de trois ans. Les personnes qui suivent les autres variantes de formation n'ont pas été interrogées à grande échelle.

⁴ La formation raccourcie est ouverte aux personnes de 22 ans révolus qui possèdent au moins 2 ans d'expérience professionnelle dont au moins 60 % dans l'accompagnement.

⁵ Une comparaison avec le nombre total n'est pas possible, parce que les apprentissages dans le cadre de la formation raccourcie ne sont pas recensés séparément par l'Office fédéral de la statistique.

Les chiffres sont à peu près les mêmes si l'on considère uniquement la **formation de trois ans**. Là encore, 2003 est l'année de naissance la plus représentée (28 %), un peu plus de 19 % des répondant-e-s sont né-e-s en 2004 et environ 12 % ont 22 ans ou plus. En ce qui concerne les autres années de naissance, l'écart était minime par rapport aux variantes de formation considérées dans leur globalité.

Dans toutes les variantes de formation, l'âge varie fortement en fonction des orientations : il est frappant de constater que dans les orientations accompagnement des personnes en situation de handicap et âgées, la proportion de répondant-e-s de 22 ans ou plus est nettement plus élevée, avec respectivement 35 % et même 40 %, que dans l'accompagnement des enfants (12 %). Dans la variante généraliste, ils/elles sont 24 %.



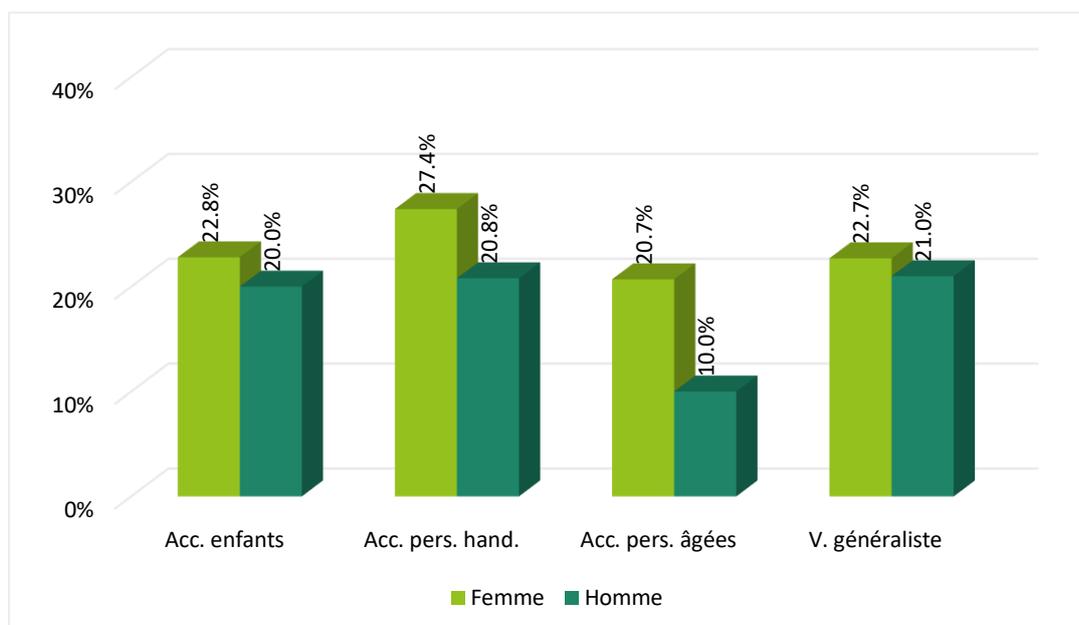
Ill. 4 : Année de naissance des répondant-e-s par orientation

On constate également des différences entre les sexes : chez les hommes, plus de 41 % (186) sont âgés de 20 ans ou plus, contre « seulement » 25 % environ chez les femmes.

4. Informations sur l'entrée dans la formation professionnelle initiale

4.1 Entrée directe

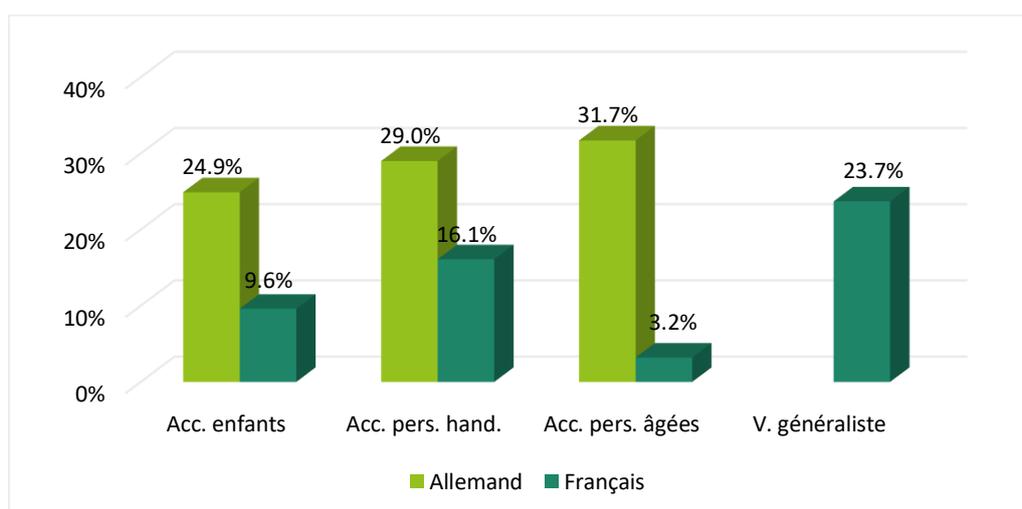
22.8 % (582) des répondant-e-s ont commencé leur apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve directement après la scolarité obligatoire, 77.2 % (1'972) indirectement. L'année précédente, la part des entrées directes se situait à un bas niveau comparable, avec 22 %. La différence entre sexes est plutôt faible à cet égard : plus de 80 % (362) des hommes interrogés ont suivi une voie indirecte, contre 76.5 % (1'610) des femmes. Si l'on tient compte des orientations, la proportion de répondant-e-s entré-e-s directement varie en fonction du sexe :



III. 5 : Proportion de personnes ayant suivi directement la formation professionnelle initiale après la scolarité obligatoire, par orientation et par sexe

Lors du monitoring de l’an dernier, les différences entre les sexes se situaient dans une fourchette comparable : dans l’orientation accompagnement des enfants, les entrées directes représentaient 20.7 % chez les femmes et 23.4 % chez les hommes. Dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap, elles représentent respectivement 27 % et 17 %, dans l’orientation accompagnement des personnes âgées, 34 % et 19 % et dans la variante généraliste, près de 26 % et 13 %.

La ventilation par région linguistique fait apparaître des différences importantes entre les orientations :



III. 6 : Proportion de personnes ayant suivi directement la formation professionnelle initiale après la scolarité obligatoire, par orientation et par langue

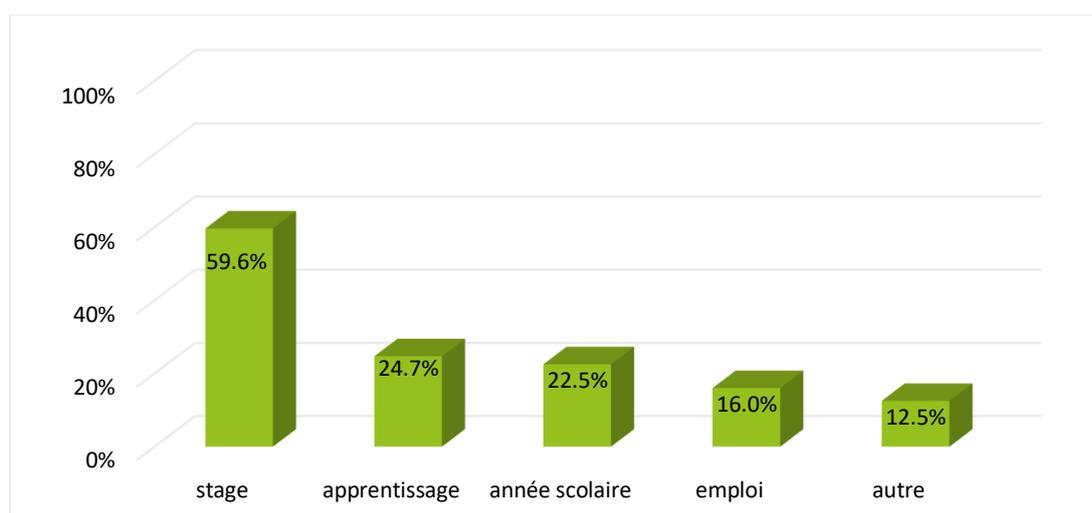
24 % (553 personnes) des apprenti-e-s qui suivent la **formation initiale de trois ans** (2309 personnes) (accessible directement à la fin de la scolarité obligatoire, selon la législation) y sont entré-e-s directement. Cela représente une légère augmentation par rapport à l’année précédente (22 %). Les entrées directes sont les plus faibles dans l’orientation accompagnement des personnes âgées, avec 18,4 % (21 personnes sur 114), suivie de la variante généraliste avec 19,6 % (10

personnes sur 41). Dans l'orientation accompagnement des personnes en situation de handicap, près de 28.7 % des apprenti-e-s (104 personnes sur 362) ont commencé la formation initiale en trois ans directement. Dans l'orientation accompagnement des enfants, ils/elles étaient 23.5 % (418 personnes sur 1'782). Le ratio dans la variante généraliste est aussi faible que l'année précédente. Au niveau des orientations, la part des entrées directes dans la formation initiale a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, sauf dans l'accompagnement des personnes âgées, où elle a fortement baissé : en 2019, cette orientation était en tête, avec 32 %.

4.2 Entrée indirecte (réponses multiples)

Sur les 1'972 apprenti-e-s qui **ne sont pas entré-e-s directement** en apprentissage, un peu moins de 60 % (1'177 personnes) ont effectué au moins un stage. Environ 25 % (487) d'entre eux/elles ont suivi un autre apprentissage, 22.5 % (444) une 10^e année scolaire et environ 16 % (316) ont exercé un emploi. 5 % (103) ont participé à une année d'engagement social Juveso et 12.5 % (246) ont coché « Autre (séjour linguistique, p. ex.) ». Certain-e-s ont également suivi plusieurs de ces voies.

Rapportés à l'ensemble des sondé-e-s, les résultats sont les suivants :

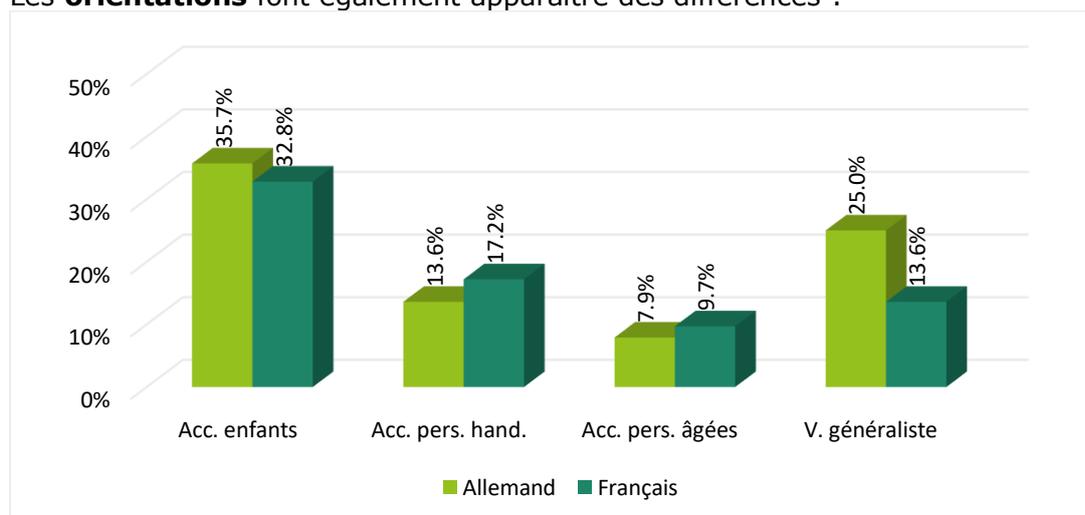


Ill. 7 : Activités entre la fin de la scolarité obligatoire et le début de la formation professionnelle initiale pour l'ensemble des sondé-e-s

4.2.1 Stage

La situation en matière de stage avant le début de l'apprentissage varie selon la **région linguistique** : en Suisse alémanique, 63.5 % (950 personnes) des sondé-e-s qui n'ont pas commencé directement la formation professionnelle initiale (1'496 personnes) ont déclaré avoir effectué un stage, contre 49.3 % (221) en Suisse romande (448 personnes). La proportion de personnes ayant effectué un stage varie aussi selon les **sexes** : alors que près de la moitié des femmes interrogées, à savoir 49.3 % (993), a déclaré avoir effectué au moins un stage, ce pourcentage n'est que de 41 % (184) chez les hommes. En ce qui concerne les stages, les ratios hommes/femmes n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

Les **orientations** font également apparaître des différences :



III. 8 : Nombre de personnes interrogées ayant effectué un stage par orientation et par langue

77 % (902 personnes) des 1'177 apprenti-e-s ayant effectué un stage préalable font leur apprentissage dans la même entreprise. Ce n'est pas le cas des 23 % restants (296). Dans l'orientation accompagnement des enfants, 80 % (761) suivent leur formation dans l'entreprise de stage. Ce chiffre est respectivement de 68.5 % (111) et de 54.8 % (23) dans les orientations accompagnement des personnes handicapées et accompagnement des personnes âgées.

4.2.2 Domaine et durée des stages (réponses multiples)

Globalement, on peut dire que le domaine du stage préalable coïncide avec celui de l'apprentissage chez la plupart des apprenti-e-s. Chez la majorité d'entre eux, le stage a duré un an et beaucoup d'apprenti-e-s en ont effectué plusieurs. Certaines différences sont toutefois perceptibles selon l'orientation :

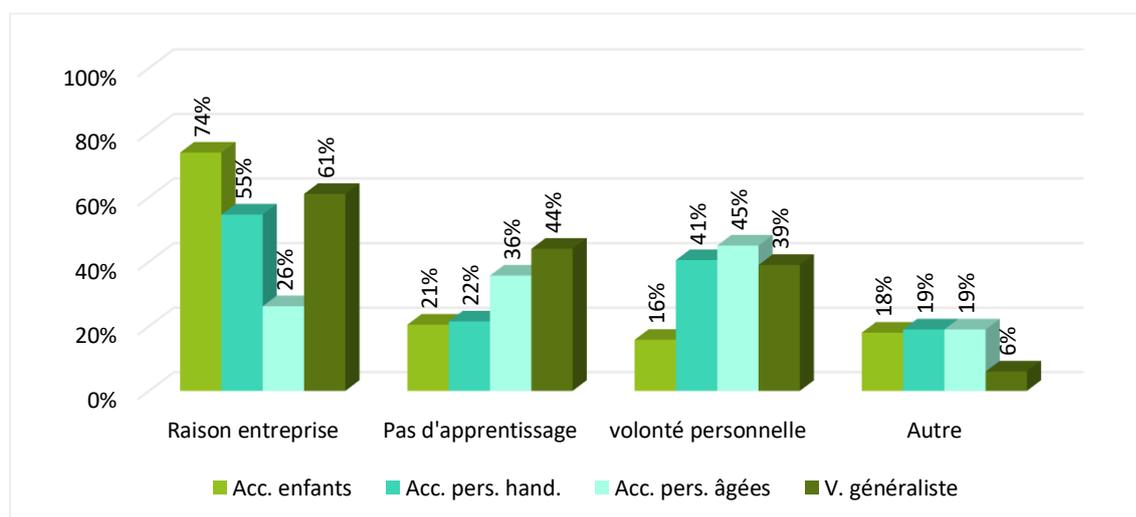
Sur les 954 apprenti-e-s de l'**orientation accompagnement des enfants** qui ont effectué un stage, 56 % (531) ont déclaré qu'il était d'une durée d'un an et s'était déroulé dans ce domaine. 15 % (147) ont effectué un stage de deux ans dans le domaine enfance et 18 % (172) ont même été stagiaires dans le domaine enfance pendant plus de deux ans. Certain-e-s ont également effectué des stages dans d'autres domaines : le plus souvent, à savoir dans environ 5 % des cas (51), un stage d'un an dans l'accompagnement des personnes handicapées.

Sur les 163 apprenti-e-s de l'**orientation accompagnement des personnes handicapées** qui ont effectué un stage, 40 % (ou 65 personnes) ont effectué un stage d'un an dans ce domaine, chez 18 % (29), le stage dans le même domaine a duré de 4 à 11 mois. Dans chacun des domaines accompagnement des personnes âgées et accompagnement des enfants, 10 % env. des répondant-e-s ont indiqué avoir effectué des stages de 4 à 11 mois, et 10 % env. de 12 mois.

Sur les 42 apprenti-e-s de l'**orientation accompagnement des personnes âgées** ayant effectué un stage, env. 10 % (4 personnes) ont effectué un stage de 4 à 11 mois dans le domaine de l'accompagnement des personnes âgées et env. 10 %, un stage de 12 mois. De nombreux/-ses apprenti-e-s de l'orientation accompagnement des personnes âgées ont également effectué des stages dans l'accompagnement des personnes handicapées : 31 % (13) ont indiqué avoir effectué un stage d'un an dans ce domaine, 21.5 % (9) un stage de 4 à 11 mois et 14 % (6) un stage de deux ans ou plus. De toutes les orientations, les apprenti-e-s de l'orientation accompagnement des personnes âgées sont par conséquent ceux/celles qui ont le plus souvent effectué un ou plusieurs stages dans d'autres domaines de spécialité que celui dans lequel ils/elles suivent actuellement leur formation.

4.2.3 Motifs des stages (réponses multiples)

Les personnes (1'177) qui ont déclaré avoir effectué un ou plusieurs stages ont également été interrogées sur leurs motifs. Elles avaient le choix entre les options de réponse suivantes : « L'entreprise voulait vérifier si je convenais pour le poste », « L'entreprise a dit que j'étais trop jeune pour l'apprentissage », « L'entreprise voulait vérifier si je m'intégrais dans l'équipe », « Pas trouvé de place d'apprentissage », « Souhait personnel » et « Autre ». Les trois premières raisons sont résumées ci-dessous. Une personne sur cinq seulement environ (243) a indiqué que c'était son propre choix. Pour 70 % (820), c'était – aussi – une exigence de l'entreprise. Pour 21,6 % (254), il s'agissait d'une solution de transition parce qu'elles n'avaient pas trouvé de place d'apprentissage et 18 % (212) ont coché « Autre ». Les renseignements fournis sous « Autre » montrent que le motif relève également de l'entreprise⁶. Une majorité indique que le stage était obligatoire dans l'entreprise choisie. Beaucoup ont de même noté avoir fait le stage parce qu'il n'y avait plus de places d'apprentissage disponibles. Certain-e-s pensaient même que le stage est obligatoire pour l'apprentissage. Quelques-un-e-s ont indiqué des compétences linguistiques insuffisantes ou des motifs personnels. Les résultats par orientation sont les suivants :



III. 9 : Motifs du stage par orientation

4.2.4 Rémunération des stages

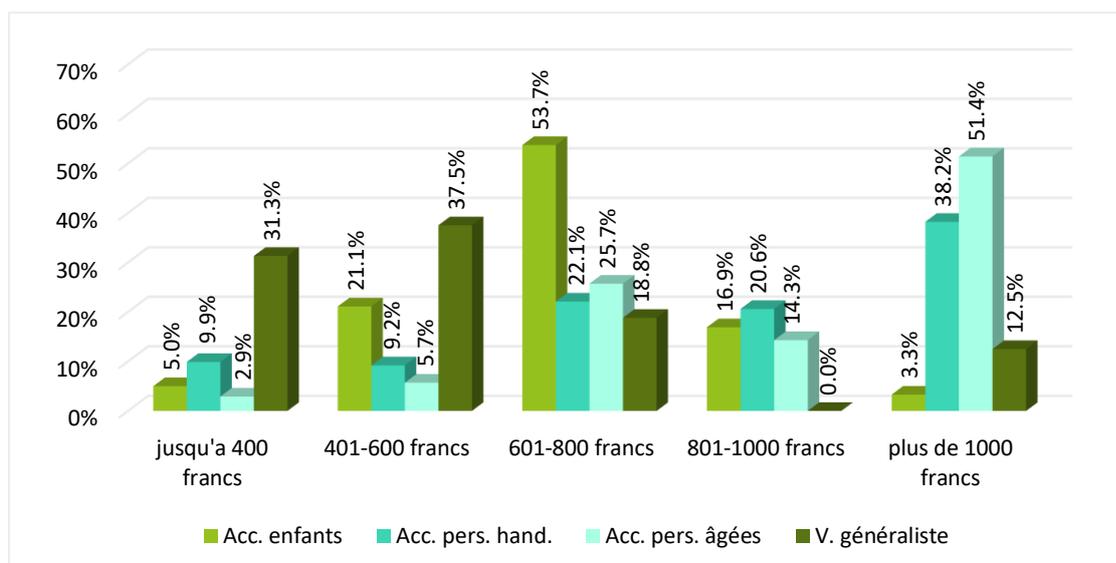
En extrapolant sur un taux d'occupation de 100 %, 46,5 % (545) environ des ancien-ne-s stagiaires gagnaient entre 601.– et 800.– francs par mois, 19 % environ entre 401.– et 600.– francs et 17,5 % environ entre 801.– et 1'000.– francs. 11,6 % touchaient plus de 1'000.– francs par mois.

Chez les personnes qui suivent la **formation raccourcie** (et qui ont donc 22 ans ou plus aujourd'hui), la rémunération du stage était plus élevée : environ 52 % gagnaient plus de 1'000.– francs par mois, 18 % entre 801.– et 1'000.– francs et environ 22 % entre 601.– et 800.– francs. 7 % touchaient un salaire mensuel compris entre 401.– et 600.– francs.

Par rapport à l'année dernière, les salaires des stagiaires ont légèrement augmenté dans l'ensemble. Cette tendance est particulièrement perceptible dans le cas de la formation raccourcie.

Si l'on ne tient compte que de la **formation de trois ans**, les chiffres diffèrent selon l'orientation :

⁶ Il n'est pas possible de déterminer si ces personnes ont en outre coché des motifs liés à l'entreprise.



III. 10 : Rémunération de stage des personnes interrogées qui suivent la formation de trois ans, par orientation

Un examen par **sexe** montre que les hommes ont tendance à gagner plus que les femmes. Le niveau salarial standard en Suisse se reflète aussi dans les différences par **région linguistique** : les Suisses alémaniques (entre 601.– et 800.– francs pour la plupart) gagnaient plus que les Romands (entre 401.– et 600.– francs par mois pour la plupart).

5. Évolution par rapport aux années précédentes

Comparé au dernier monitoring, le nombre de jeunes qui ont accédé à la formation professionnelle initiale d'ASE directement après la scolarité obligatoire a peu augmenté : ils/elles étaient 22 % lors du sondage 2019, contre 22.8 % en 2020. Si l'on tient également compte des chiffres de 2018 dans l'analyse, la tendance est plus nette : en 2018, 15 % seulement des jeunes avaient commencé la formation professionnelle initiale directement. La proportion de personnes ayant effectué un ou plusieurs stages préalables a également très légèrement diminué par rapport à l'année précédente : elles étaient 47 % en 2019, contre 46 % en 2020. Ici aussi, la tendance est plus nette lorsque la comparaison porte sur trois ans : en 2018, les sondé-e-s étaient encore 51 % à avoir effectué un stage.

Comme c'était déjà le cas lors des monitorings de 2018 et 2019, les raisons des stages en 2020 sont très majoritairement à chercher du côté des entreprises : que ce soit parce qu'elles veulent vérifier si la personne dispose des qualités nécessaires à la profession et/ou s'intègre dans l'équipe ou parce qu'elles estiment que la personne est encore trop jeune pour la formation.

On notera également que la part des femmes interrogées ayant effectué un stage est nettement plus élevée que celles des hommes : env. 50 % contre env. 40 %. Le ratio hommes/femmes n'a pas changé dans ce domaine par rapport à l'année précédente. Cette donnée n'était pas encore collectée en 2018.

6. Conclusion pour SAVOIRSOCIAL

Le fait que le monitoring montre une légère diminution du nombre d'apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatifs/-ves ayant effectué au moins un stage au préalable peut à première vue être considéré comme une évolution positive. Toutefois, il n'est pas possible de tirer de conclusions définitives quant à une baisse effective du nombre de stages et ce, pour les raisons suivantes : d'une part, le nombre d'apprenti-e-s qui participent à l'enquête n'est pas constant. En effet, si la proportion de répondant-e-s était stable à env. 55 % de tous les apprenti-e-s de 1^{ère} année en 2018 et 2019, elle a augmenté à 62.5 % en 2020. Par conséquent, on ne peut comparer que les tendances des trois années d'enquête et non les pourcentages exacts.

D'autre part, cette enquête est limitée aux personnes qui ont trouvé une place

d'apprentissage après le stage. Celles qui ont changé de champ professionnel après un stage et une recherche d'apprentissage vaine n'apparaissent pas dans les statistiques. Le monitoring ne peut pas non plus recueillir de chiffres sur les personnes qui ont décidé de ne pas faire d'apprentissage dans le domaine social parce qu'elles ne voulaient ou ne pouvaient pas effectuer un stage.

Compte tenu de la faible rémunération des stages recensée par le monitoring, on peut supposer que les adultes intéressé-e-s par le métier, en particulier, sont souvent contraint-e-s de choisir une autre option pour des raisons financières. Cela empêche d'exploiter pleinement le potentiel, important pour le domaine social, des personnes en reconversion. Du point de vue de SAVOIRSOCIAL, les salaires bas sont très problématiques. Les stagiaires sont souvent employés comme collaborateurs/-trices non qualifié-e-s. Alors, ils/elles devraient au moins être rémunéré-e-s de manière adéquate. La tendance légèrement positive dans l'évolution des salaires va certes dans le bon sens, mais les salaires se situent toujours à un niveau très bas.

La question des genres dans la réalisation de stages mérite également davantage d'attention à l'avenir : SAVOIRSOCIAL estime qu'une sensibilisation dans ce domaine est indiquée.

Bref, l'objectif de réduire le stage en tant qu'obstacle à l'entrée dans la formation professionnelle initiale d'assistant-e socio-éducatif/-ve n'a pas encore été atteint. Le monitoring montre que les entreprises sont des actrices clés de cette réduction. Il serait donc bon de se pencher davantage sur les raisons pour lesquelles de nombreuses entreprises demandent aux jeunes intéressé-e-s par la profession d'effectuer un stage et sur les conditions qui devraient être réunies pour qu'elles puissent y renoncer.

Ces dernières années, certains cantons (commissions du marché du travail) ont mis en place des réglementations sur l'emploi des stagiaires pour limiter cette pratique, par exemple Berne et Lucerne. L'évolution des chiffres des stages dans ces cantons devrait être particulièrement intéressante.

Un dernier point à prendre en compte dans le monitoring des années à venir est le pourcentage d'apprenti-e-s qui participent à l'enquête : il faut vérifier comment (dans quel lieu de formation ou chez quelle organisation et dans quelles conditions) l'enquête doit être menée pour que ce pourcentage soit aussi élevé et constant que possible.

Olten, le 24 mars 2021